

Syndicat National  
du Personnel Navigant Commercial

Le Dôme – BAT 1  
1, rue de la Haye — BP 18939  
95732 ROISSY CDG CEDEX

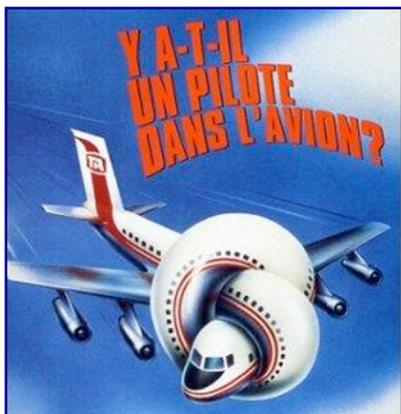
snpsc@snpsc.org  
01 49 19 58 18

////////////////////

# le bulletin



À TOUS PNC AIR FRANCE // BS.10-01004-AF



## PNC indignez-vous !!!

////////////////////////////////////

A peine l'encre sèche sur l'accord PNC signé par le SNPNC & l'UNSA qu'une nouvelle polémique, relayée par le journal La Tribune, voit le jour.

En effet dès le 25 Février, et ce en pleine finalisation et référendum sur notre nouvel ACG, nous prenions connaissance d'un tract adressé par le SNPL à ses adhérents pilotes.

Nous étions dans le même temps informés que les pilotes gèlent effectivement toute nouvelle mesure de Transform 2015 les concernant. C'est ainsi que les rotations PILOTES Moyen-courrier d'Avril sont reconstruites. Mesure refusée pour les PNC MC sous prétexte qu'il était totalement impossible de les modifier. D'où la période transitoire que doivent subir les PNC MC jusqu'au 1<sup>er</sup> Juillet. Ainsi ce qui est impossible pour les PNC devient immédiatement possible pour nos collègues pilotes.



Que l'on ne se méprenne pas. Loin de nous l'idée de monter les populations les unes contre les autres ou d'opposer les métiers, ni même d'engager une guerre syndicale, mais nous ne pouvons cette fois-ci rester sans réaction face à cette surprenante provocation du SNPL. Beaucoup de nos collègues ou amis PNT ne semblent pas partager cette position extrême de leur syndicat. Au nom de quoi le syndicat majoritaire des pilotes est-il habilité à juger notre accord et à déterminer les modalités de notre métier de PNC ? Quelle légitimité le SNPL détient-il pour affirmer que nous ne faisons pas assez d'efforts ?



Nous n'avons pas souhaité au SNPNC entrer dans cette polémique lorsque nous avons pris connaissance de l'accord PNT. Il ne nous appartient pas de juger les efforts des PNT ni même d'apprécier les modalités d'exercice de leur profession. Nous attendons en retour la même attitude de leur part. Nous sommes au SNPNC représentatifs et légitimes pour défendre notre corporation. C'est ce que nous avons fait avec le plus grand sérieux et un engagement total.



Effectivement nous avons refusé l'accord de Juillet 2012 car les efforts que la Direction nous demandait représentaient entre 30 et 40% de gain de productivité au lieu des 20% annoncés. Oui nous faisons des efforts importants avec ce nouvel accord tout en restant dans la dynamique de préserver notre métier. Oui nous avons des mesures qui divergent des PNT car nos métiers sont différents. Nous n'avons pas commenté les mesures PNT dont certaines ont un coût évident, comme les passages à Transavia (qui nous ont été refusés aux

mêmes conditions). Oui nous récupérons nos IKV au 1<sup>er</sup> Avril mais sans rétroactivité au 1<sup>er</sup> Juin 2012 comme les PNT. Nous pourrions comparer toutes les mesures de chaque profession mais ce n'est pas notre propos. Quel est le sens de cette polémique du SNPL ? Quelle indécence de considérer que nous ne sommes pas assez « étranglés » par la Direction lorsque les salaires vont jusqu'à un rapport de 1 à 10 entre PNT et PNC ! Quelle logique ou peur irrationnelle les conduisent à vouloir séparer nos hébergements alors qu'il n'y a aucun problème à ce que les PNT disposent d'une chambre au standard supérieur dans les hôtels où nous sommes hébergés ?

Ce faux débat engagé par le SNPL est d'un autre âge et le SNPNC ne le cautionne pas. Il va même totalement à l'encontre du CRM qui nous est prodigué chaque année. Nous sommes seuls juges des mesures auxquelles nous consentons dans le plan Transform 2015 et nous estimons participer de manière importante aux efforts de redressement.

Nous ne laisserons personne décider à notre place. Nous ne serons pas les seuls à faire des sacrifices. Si le SNPL devait se retirer du plan Transform 2015 et maintenir son chantage sur une Direction tétanisée, le SNPNC prendrait alors lui aussi ses responsabilités et nos dirigeants deviendraient seuls responsables du fiasco qui en découlerait.



Il est à noter qu'à l'heure où nous écrivons, le jeu des chaises musicales continue de battre son plein puisque nos dirigeants semblent s'orienter vers de nouvelles fonctions sans assurer le suivi des mesures mises en place et sans avoir un projet industriel cohérent pour l'avenir de la Compagnie.

Pourtant, en échange des efforts consentis par les PNC, notre Président a pris l'engagement d'un retour à l'équilibre et à la prospérité de l'Entreprise, et le SNPNC saura le

lui rappeler autant que de besoin. Qu'il s'agisse d'Alexandre de Juniac ou de son successeur, le prochain Président a désormais une obligation de réussite...

Gageons que le bon sens de chacun l'emportera et que le redressement sera au rendez-vous afin de pérenniser nos emplois. Vous pouvez plus que jamais, dans ces moments difficiles, compter sur vos délégués du SNPNC.

**Syndiquez-vous, seuls nous ne sommes rien, ensemble nous sommes forts !**

**J'ADHERE en 1mn sur [www.snpnc.org](http://www.snpnc.org) ou je remplis le coupon**

**NOM**

**PRENOM**

**SECTEUR**

**E-MAIL**

.....

.....

.....

.....